



Communiqué de presse

Avis de concertation préalable : projet d'aménagement à vocation d'habitat et d'équipement public sur le site de la Pâtissière

Mercredi 10 août 2022

La concertation préalable portant sur la Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité du PLUm - Projet de nouveau quartier sur le site de la Pâtissière - commune de Saint-Herblain, se déroulera **du lundi 29 août 2022 au lundi 12 septembre 2022 inclus**.

Un dossier de concertation préalable et un registre sur lequel le public pourra transmettre ses observations et propositions seront mis à disposition du public à compter du 29 août :

- **à la Direction de l'aménagement durable et de l'urbanisme**, 9 rue de Charente, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le jeudi après-midi (registre papier),
- **à l'hôtel de ville**, 2 rue de l'Hôtel de ville du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h (registre papier),
- **en ligne** sur www.saint-herblain.fr et www.metropole.nantes.fr (registre dématérialisé). Le registre dématérialisé sécurisé est également accessible directement à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/4160

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-4160@registre-dematerialise.fr

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

